

# LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 65

MONTREAL, LE JEUDI 26 MARS 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

## PERSPECTIVES

## Réinvestir dans la santé ?

Des militants libéraux qui demandent de réinvestir dans le système de santé avant de concocter de nouveaux programmes. Des premiers ministres provinciaux qui rappellent que leurs priorités vont dans le même sens. Un ministre des Finances qui craint de créer des programmes récurrents aux coûts difficilement contrôlables. Ottawa a plus d'un prétexte pour corriger le tir en matière de santé, et de nouveaux indices permettent de croire qu'il pourrait le faire.

**P**artis en campagne électorale en promettant des programmes canadiens de soins à domicile et d'assurance-médicaments, les libéraux fédéraux ont vite été confrontés aux grognements des provinces. Lors de leur dernière conférence, en décembre, les premiers ministres ont unanimement rappelé à Ottawa que le problème était ailleurs.

La crise dans le système de santé, avec ses listes d'attente pour les tests et les opérations, la réduction du panier de services, le renvoi prématuré des patients à la maison, les urgences engorgées, est à l'origine de l'émergence d'un système à deux vitesses et de la multiplication des services privés que les libéraux fédéraux disent vouloir freiner. Bref, ont dit les provinces, la solution est dans la protection et le financement adéquat des services existants, pas dans la création de nouveaux programmes.

En fin de semaine, le sondeur du parti a publiquement préparé les militants libéraux à l'idée que la santé pourrait devenir le talon d'Achille de tous les gouvernements, y compris le fédéral. Ils l'avaient déjà compris puisqu'ils y avaient consacré plusieurs résolutions, dont une exigeant de consacrer les premiers surplus budgétaires à la santé et d'investir dans le système actuel avant de songer à créer de nouveaux programmes.

Depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir et le début de leur guerre sans merci au déficit, les transferts en argent aux provinces pour la santé, l'aide sociale et l'éducation postsecondaire sont passés de 19,3 milliards de dollars en 1994-95 à 12,5 milliards en 1997-98. Ils devaient passer sous la barre des 12 milliards en 1998-99 et graduellement atteindre le plancher de 11 milliards, mais le gouvernement a mis fin à cette glissade et décidé, à l'automne, de fixer le plancher à 12,5 milliards.

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, et le premier ministre Chrétien ne cessent de répéter que cet arrêt des compressions démontre le sens des priorités du gouvernement. Ils refusent de s'engager à accroître davantage les transferts, citant les conclusions du Forum national sur la santé pour justifier leurs positions.

Ce forum, créature de M. Chrétien qu'ont boudée les provinces, ne fait pas l'unanimité, même au sein des délégués libéraux. L'un d'entre eux, le docteur québécois David Wagner, estimait en fin de semaine que le forum servait d'alibi au gouvernement pour éviter de prendre des engagements pourtant essentiels. Selon lui, Ottawa devrait plutôt s'inspirer des conclusions de l'Association médicale canadienne. Selon elle, les transferts en argent ne devraient pas être inférieurs à 15,5 milliards, une somme qui ne tient même pas compte de l'inflation ou du vieillissement de la population.

M. Rock, qui semblait inébranlable en fin de semaine, a donné lundi aux Communes un tout petit signe d'ouverture. «[L]es responsabilités [du gouvernement fédéral] dans ce domaine consistent à surveiller en permanence le système et à s'assurer en particulier que les transferts pour les soins et services connexes sont suffisants», a-t-il dit, ouvrant pour la première fois la porte à une réévaluation des transferts.

Interrogé sur le même sujet à l'extérieur des Communes, le ministre des Finances, Paul Martin, a refusé de se commettre. Pourtant, selon une source bien au fait des discussions ministérielles, le ministre des Finances aimerait éviter de créer de nouveaux programmes récurrents dont les coûts peuvent fluctuer en fonction de la situation économique ou encore du vieillissement de la population. Des programmes de soins à domicile et d'assurance-médicaments feraient courir ce risque.

Depuis plus de dix ans, le gouvernement fédéral a réussi à mettre les finances publiques à l'abri des aléas de l'économie grâce à une foule de mécanismes, dont la création du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Ce transfert au montant fixe regroupe depuis 1996 les transferts en argent destinés à la santé, l'aide sociale et l'éducation postsecondaire. Les provinces y ont gagné en flexibilité, puisque le nombre de conditions a diminué, mais elles y ont perdu financièrement. Leur priorité est de regagner ce terrain perdu.

Allan Rock a donc du pain sur la planche s'il veut donner naissance à ses nouveaux programmes. Il doit venir à bout de la résistance des provinces et des réticences de son éventuel adversaire dans une course au leadership libéral. Mais pendant ce temps, la pression publique, elle, continue de monter. Certains libéraux très influents croient que le gouvernement n'a pas le choix et devra — dans le prochain budget au plus tard — réinjecter des fonds dans le système de santé.

Manon Cornélius  
...

## CULTURE

Charron quitte sans casser les meubles,  
page B 8



## LE MONDE

La droite française  
au bord de l'éclatement,  
page B 5



## POLITIQUE

Jean Charest prendra  
aujourd'hui la route  
pour Québec, page A 2

## LE BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999

## Des compressions de 665 millions

Un peu d'oxygène pour la santé; l'éducation est durement touchée

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Pour la première fois en trois ans, les ministres du gouvernement Bouchard auront plus d'argent à dépenser en 1998-99, mais devront tout de même effectuer des compressions pour absorber les augmentations de coûts. À la veille du déficit zéro, ces «efforts budgétaires» s'avèrent beaucoup moins importants qu'au cours des deux dernières années, mais trop c'est trop, estiment les critiques.

Tel qu'annoncé en septembre dernier, le réseau de la santé et des services sociaux pourra donc souffler un peu en 1998-99 en raison d'une augmentation de ses crédits de l'ordre de 3 % accordée par le Conseil du trésor. Dans l'ensemble, malgré une hausse des dépenses de programme de 0,7 %, le budget des dépenses totales du gouvernement comportera de nouvelles compressions de 665 millions, dont 174 millions dans le secteur le plus touché cette année, celui de l'éducation.

Dans sa présentation des crédits 1998-99, le président du Conseil du trésor Jacques Léonard a souligné qu'il s'agissait d'une année de «stabilisation des dépenses» qui

permettra à son gouvernement d'atteindre le déficit zéro l'an prochain, même si des dépenses hors programmes — service de la dette et transfert du fédéral — de un milliard sont déjà prévues. Ces dépenses supplémentaires devraient trouver un écho dans le budget Landry de la semaine prochaine, a promis le président du Conseil du trésor.

«Mais actuellement, sur les dépenses de programme, nous avons maintenu le cap», d'indiquer brièvement M. Léonard en conférence de presse.

L'effort budgétaire, c'est-à-dire les compressions, du gouvernement atteindra donc 1,135 milliard en 1998-99, y compris les mesures récurrentes de 1997-98, comme la réduction des coûts de la main-d'œuvre et l'entente Québec-municipalités. Le budget total de dépenses est de 41,8 mil-

- Un effort de 323 millions en éducation: page A 4
- Le verglas affectera peu le budget: page A 5
- La Culture conserve son 1%: page A 5
- La politique familiale sera bonifiée: page A 5
- Les départs volontaires rapportent: page A 4
- L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon: page A 6

liards, y compris le transfert de 519 millions du gouvernement fédéral pour l'entente sur la formation de la main-d'œuvre et l'impact de la tempête de verglas sur les finances de 1998-99 qui est de 37 millions.

Par ailleurs, le service de la dette gouvernementale atteindra cette année des sommets vertigineux en raison de la chute du dollar canadien. Les dépenses affectées à ce service augmentent de 540 millions, soit une hausse de 9 % par rapport à l'an dernier.

Toujours relativement à 1997-98, les budgets de dépenses des ministères les plus importants auront augmenté dans bien des cas: 378 millions pour la Santé, 255 millions pour la Famille et l'Enfance — entre autres pour le développement de services de garde — et 31 millions pour l'Éducation.

Par contre, les crédits du ministère de l'Emploi et de la Solidarité baissent de 233 millions par rapport à 1997-98. Cette diminution est due à une baisse prévue de plus de 20 000 ménages dépendant de l'aide sociale. Si on ajoute, toutefois, les crédits provenant du montant transféré d'Ottawa

VOIR PAGE A 8: COMPRESSIONS

## Colère et tristesse en Arkansas



REUTERS

Accompagnés de leurs parents, les élèves du Collège Westside, à Jonesboro, Arkansas, sont retournés sur les lieux de la tragédie, hier, afin d'y rencontrer des psychologues.

## La culture des armes

À Jonesboro, les fusils font partie de l'éducation

PATRICK SABATIER  
LIBÉRATION

**W**ashington — L'embuscade de mardi avait été soigneusement préparée. D'abord, à midi, quelqu'un a déclenché l'alerte incendie du collège de Westside, à Jonesboro, Arkansas. Les enseignants et leurs 250 élèves ont dû évacuer les classes et sortir dans la cour. À 100 mètres de là, Andrew Golden et Mitchell Johnson, deux élèves de Westside, étaient cachés dans les bois qui entourent l'école rurale. Ils avaient revêtu des tenues camouflées et étaient armés jusqu'aux dents, de plusieurs pistolets semi-automatiques et de fusils. Ils ont ouvert le feu sur leurs camarades de classe. Quand ils ont arrêté de tirer, cinq élèves et une enseignante étaient mortes. Onze autres blessés — toutes des filles à une exception. Les victimes avaient entre 11 et 14 ans. Les tueurs, arrêtés par des policiers locaux alors qu'ils s'enfuyaient dans les bois, avaient 13 et 11 ans. La «fusillade du collège» occupe depuis lors les écrans des télé et les pages des journaux américains. «Nous avons le droit d'être en colère contre le genre de culture qui produit ce type de réaction chez un gamin de onze ans, a aussitôt déclaré le gouverneur de l'Arkansas (et pasteur), Mike Huckabee. Une culture de la violence que

nourrissent des films, une télévision, des paroles de chansons qui glorifient la violence et déshumanisent la vie. Ce n'est pas un problème individuel, mais une maladie culturelle.»

Bill Clinton, ex-gouverneur de l'État, est lui aussi intervenu, en direct de Kampala (Ouganda). Il s'est dit «profondément attristé et choqué» par la tragédie et a annoncé qu'il avait demandé à son ministre de la Justice de convoquer des experts pour analyser le drame, le troisième du même genre dans une école depuis le début de l'année scolaire 1997-98. «Il faut déterminer s'il y a des points communs entre ces incidents et si nous pouvons faire quelque chose pour empêcher qu'ils se répètent.» Mais, a-t-il aussitôt ajouté «je ne veux pas qu'on tire des conclusions hâtives de ces trois tragédies». Le 1<sup>er</sup> octobre, un lycéen de 16 ans a abattu son ex-petite amie et une camarade de celle-ci et blessé sept autres étudiants dans un parc de stationnement du lycée de Pearl, Mississippi, après avoir tué sa mère à coups de couteau. Le 1<sup>er</sup> décembre, un autre lycéen, âgé de 14 ans, a ouvert le feu sur un groupe de ses camarades en train de prier dans un couloir du lycée de West Paducah, Kentucky. Le 15 décembre, un autre garçon de 14 ans a grièvement blessé deux camarades de classe dans l'enceinte du lycée de Stamps, dans l'Arkansas.

VOIR PAGE A 8: ARMES

## Les médecins spécialistes en ont ras le bol

Exaspérés de rationner les soins et les médicaments, les spécialistes envisagent des actions d'éclat

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

**L**e ras-le-bol généralisé règne chez les médecins spécialistes de la région de Montréal, qui en sont rendus, faute de ressources, à choisir lesquels de leurs patients recevront certains soins ou médicaments. La grogne est telle qu'on n'exclut plus des actions d'éclat pour faire comprendre à Québec que la coupe est pleine.

Rien ne va plus chez les spécialistes, selon un coup de sonde mené dans une dizaine d'hôpitaux de la région de Montréal par la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ). À tel point qu'on n'écarte plus les coups d'éclat, voire les manifestations pour faire savoir au gouvernement que la situation est devenue intenable tant pour les médecins que pour leurs patients.

«La grève qui a eu lieu à Sacré-Cœur est un signal d'alarme. Il pourrait y avoir d'autres manifestations spontanées. Ce sont les patients eux-mêmes qui nous y encouragent», a soutenu hier le Dr Francine Mathieu Millaire, présidente du comité régional de Montréal-Centre de la FMSQ.

C'est que les problèmes évoqués par les médecins spécialistes de la métropole sont lourds de conséquences. Plusieurs affirment faire face à des choix éthiques inacceptables, parce que les médicaments ou les traitements destinés à leurs patients sont rationnés dans leurs hôpitaux.

VOIR PAGE A 8: SPÉCIALISTES

## Québec renonce à la fusion des sociétés de transport

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

**L**e gouvernement du Québec a mis un frein hier à la fusion des trois sociétés de transport de la région de Montréal après avoir fait la promotion du projet pendant près de cinq mois.

Le Conseil des ministres a pris cette décision parce qu'il préfère aborder l'épineux dossier de la fusion du transport public dans une «démarche plus large» englobant la réforme de la fiscalité et des institutions municipales à l'échelle du Grand Montréal.

Les sociétés de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), de Laval (STL) et de la Rive-Sud (STRSM) demeureront donc trois entités distinctes jusqu'au lendemain des élections provinciales, si ce n'est davantage.

Si les péquistes sont reportés au pouvoir, ils entreprendront par la suite des discussions sur l'avenir de Montréal et sa région, sorte d'«états généraux» auxquels seront conviés les élus locaux. Fiscalité, réorganisation des municipalités, fusion du transport et changements à la CUM

VOIR PAGE A 8: FUSION

## MÉTÉO

|                                                                    |                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Montréal</b><br>Pluie intermittente.<br>Doux.<br>Max: 12 Min: 0 | <b>Québec</b><br>Neige se changeant en pluie.<br>Max: 5 Min: -5<br>Détails, page B 4 |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|

## INDEX

|                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| Agenda..... B 6       | Le monde..... B 5     |
| Annonces..... B 6     | Les sports..... B 4   |
| Avis publics..... B 4 | Montréal..... A 3     |
| Culture..... B 8      | Mots croisés..... B 6 |
| Économie..... B 2     | Politique..... A 5    |
| Éditorial..... A 6    | Télévision..... B 7   |

www.ledevoir.com



## • LES ACTUALITÉS •

# Ralph Klein a vendu la mèche...

*Il ne fait plus de doute aux yeux du caucus conservateur que Jean Charest prendra aujourd'hui la route pour Québec*

Même s'il n'est pas officiel, le départ de Jean Charest pour Québec ne fait plus de doute aux yeux de son caucus. Le premier ministre albertain Ralph Klein a même vendu la mèche hier à Edmonton. Les députés conservateurs resteront malgré tout à Ottawa pour promouvoir la vision fédéraliste de leur chef démissionnaire et tenir tête aux visées du Reform.

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

Les jeux sont faits. Jean Charest prendra la route pour Québec. La nouvelle ne vient pas du premier intéressé mais de son vieil ami, le premier ministre albertain Ralph Klein, qui a éventé la nouvelle hier, lors de son point de presse quotidien.

M. Charest a rencontré son caucus hier matin pour faire part uniquement, dit-on, de ses réflexions. La réunion, une des plus courues depuis longtemps, fut très émotive et plusieurs des députés et des sénateurs n'ont pu retenir leurs larmes. Jean Charest leur a promis qu'ils seraient avertis de sa décision définitive avant qu'il ne la rende publique, cet après-midi, à Sherbrooke.

M. Klein l'a devancée de 24 heures par pure étourderie. «Il m'a tout juste indiqué qu'il briguerait le leadership.» Conscient de sa bêtise, il a tenté d'en minimiser l'importance, disant qu'il s'agissait d'une vieille nouvelle puisqu'il

l'avait entendue à la radio. Pressé de toutes parts pour succéder à M. Charest, Ralph Klein doit faire une déclaration formelle à ce sujet demain soir.

Le départ de Jean Charest ne risque pas d'entraîner, comme certains le craignaient, la défection de son caucus québécois. Un seul député, le whip André Harvey, envisage le suivre, et encore, il n'y réfléchira qu'une fois les élections provinciales déclenchées. André Bachand, Diane Saint-Jacques et David Price sont, quant à eux, déterminés à rester à Ottawa pour continuer à servir indirectement Jean Charest.

«Je sens que je peux faire, avec mes collègues du Québec, un travail important pour assurer que la voix du Québec ne soit pas oubliée. Jean Charest représentait la voix du Québec au sein du parti, du reste du Canada et de ce Parlement. C'est une voix crédible. Je vais m'assurer, avec mes collègues du Québec, que cette voix continue d'être entendue, écoutée, comprise et acceptée», a confié hier le député de Richmond-  
Arthabaska, André Bachand.



Jean Charest ne semblait pas triste hier, contrairement à plusieurs membres de son caucus.

À son avis, ses collègues et lui pourront servir de relais. «La voix qu'il avait ici sur la Constitution et l'avenir du pays, il va l'avoir à Québec et nous, on va continuer son message qu'il a lancé. À ce moment-là, on va être sur tous les fronts.» Et ainsi, ajoutait-il, «ça va être encore plus clair qu'il y a une différence entre les libéraux provinciaux et les libéraux fédéraux.»

David Price, qui est député de Compton-Standstead et membre du PLQ, partage cette opinion. «Là, on va

peut-être voir une vraie différence entre les libéraux fédéraux et provinciaux.»

Le discours constitutionnel du parti pourrait toutefois changer avec l'élection d'un nouveau chef, ce qui ne surviendrait pas avant l'automne, si les députés ont gain de cause.

Le président du parti, Pierre Fortier, doit rencontrer la presse demain et le comité de gestion prévoit se rencontrer samedi pour évaluer les prochaines étapes à suivre. Les instances du parti et le caucus doivent choisir un leader intérimaire très bientôt et décider du meilleur moment pour tenir un congrès au leadership. Le parti devait tenir son congrès en août mais la plupart des députés préféreraient que le choix du prochain chef se fasse à l'automne ou peu après.

Chose certaine, on ne veut pas laisser le champ libre aux réformistes dont le chef, Preston Manning, ne cesse de réfléchir à voix haute sur l'union possible de la droite. La députée Elsie Wayne, qui contenait mal sa peine à la sortie du caucus, a affiché sa colère face à son adversaire. «Il n'y a pas un membre de ce parti qui joindra le Reform. Je suis très triste qu'encore une fois, alors que tout le monde parle de l'unité du pays et de la personne qui peut le garder uni, c'est-à-dire Jean Charest, Preston Manning, lui, fait campagne depuis deux semaines, non pas sur l'unité du pays, mais sur la manière de réunir la droite», s'est-elle plainte.

## Les fonctionnaires du Québec vous souhaitent de beaux rêves.



Ce soir, comme la plupart des gens, vous allez vous coucher et vous allez dormir sur vos deux oreilles. Ce n'est pas un hasard: les employés de la fonction publique travaillent fort pour que le Québec soit un des endroits dans le monde où il fait bon vivre.

Au fil des années, la fonction publique a établi des normes qui garantissent à toute la population le droit à un logement salubre et accessible. Et ce principe peut être étendu à de nombreux autres secteurs d'activités où l'État joue son rôle d'égalisateur des chances. Grâce à sa fonction publique, le Québec s'est doté d'outils qui doivent permettre à toute la population de faire respecter ses droits.

Mais avec la récente tendance à la privatisation et au démantèlement de l'appareil étatique, ce fragile équilibre risque d'être complètement bouleversé. Si nous ne réagissons pas maintenant, le réveil sera brutal et le rêve aura tourné au cauchemar.



SYNDICAT DE LA  
FONCTION PUBLIQUE  
DU QUÉBEC

LA FONCTION PUBLIQUE:  
ON N'A PAS LES MOYENS DE S'EN PRIVER

Commission parlementaire de l'économie et du travail

## Hydro refuse de déposer des «avis» sur les impacts de ses projets

LOUIS-GILLES  
FRANCEUR  
LE DEVOIR

Hydro-Québec a formellement refusé de remettre à la Commission parlementaire de l'économie et du travail les «avis» de son comité consultatif sur les questions d'environnement et plus particulièrement sur les impacts environnementaux de ses projets de détournement de rivières.

C'est cette commission parlementaire qui détient de l'Assemblée nationale le mandat de surveillance d'Hydro-Québec. Elle s'est récemment penchée sur le Plan stratégique de la société d'État. C'est dans le cadre de ces travaux que le président de la commission, Christos Sirros, député libéral de Jean-Talon, a demandé au président d'Hydro-Québec, André Caillé, d'éclairer les parlementaires sur les impacts environnementaux de ses projets de détournements de rivières en déposant les avis du comité aviseur de la société d'État.

Ce comité consultatif, présidé par une ancienne commissaire du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, Louise Roy, regroupe par ailleurs plusieurs sommités scientifiques qui donnent des avis à la société d'État sur ses différents projets et ses travaux plus généraux en environnement.

Réagissant spontanément à la demande de la commission, le président Caillé avait commencé par dire oui: «À partir du moment où ils existent [ces avis], ils sont publics.»

Le lendemain, c'était devenu «non». Le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, a alors entrepris de répondre à la place d'Hydro-Québec en déclarant «qu'il y a des tiers qui siègent au comité consultatif et

qu'on ne peut pas publier nécessairement ces avis». M. Caillé a renchéri en ajoutant: «Je ne vois pas pourquoi ils refuseraient mais en fin de compte, si c'est nécessaire, on va demander leur consentement.»

Troisième acte: c'est finalement non et les arguments invoqués devant l'Assemblée nationale ont été changés. Dans la réponse écrite d'Hydro-Québec à la commission parlementaire, la société d'État déclare ce qui suit: «Étant donné le rôle essentiellement consultatif de ce Comité et compte tenu du fait que l'exercice de son mandat se fait en amont de la prise de décision, un caractère confidentiel est attribué aux documents qui émanent de ce comité sous forme d'avis ou de recommandations.»

De son côté, le président de la commission parlementaire, M. Sirros, a déclaré hier au *Devoir* qu'il jugeait un tel refus «inacceptable» à l'endroit des élus responsables de la surveillance parlementaire d'Hydro-Québec.

Le rapport de la commission, a-t-il dit, contiendra sûrement des propositions précises sur cette affaire. M. Sirros n'exclut pas d'autres recours, car le refus d'Hydro-Québec a fait grimper de plusieurs crans l'intérêt pour ces documents dont le président Caillé a spontanément reconnu la valeur du point de vue de l'intérêt public.

Lors des premières allusions à ces documents, M. Caillé a dit avoir personnellement assisté à une des réunions de ce comité consultatif. De son côté, Yves Filion, directeur général adjoint et chef des Services financiers d'Hydro, devait préciser que le comité avait eu une présentation du Plan stratégique, puis une présentation du programme général des dérivations partielles et, par la suite, une «présentation particulière des projets de détournement de la Bersimis».

NOUVELLE-ÉCOSSE

## La survie du gouvernement dépendra du budget

STEVE MACLEOD  
PRESSE CANADIENNE

Halifax — Le maintien du premier ministre Russell MacLellan au pouvoir pourrait bien dépendre de sa promesse d'équilibrer le budget de la Nouvelle-Écosse.

Le leader conservateur John Hamm a laissé entendre hier qu'il n'hésiterait pas à faire tomber le gouvernement libéral minoritaire de M. MacLellan si ce dernier manque à sa parole.

«La crédibilité du gouvernement est clairement en jeu s'il présente un budget déficitaire», a affirmé M. Hamm au cours d'une conférence de presse. «Je ne pourrais pas appuyer un budget qui ne serait pas équilibré.» M. Hamm a fait ces remarques au lendemain d'une renversante soirée électorale au cours de laquelle les néo-démocrates sont passés à un cheveu de prendre le pouvoir. Sous la direction de son leader, le chic et télégraphique Robert Chisholm, le NPD a fait élire 19 députés — exactement le même nombre que les libéraux de M. MacLellan, qui doit main-

tenant tenter de se maintenir au pouvoir à l'aide de fragiles alliances.

Les conservateurs, eux, ont fait élire 14 députés, ce qui assure à M. Hamm la balance du pouvoir.

En campagne, M. MacLellan s'était engagé à équilibrer le budget de la province. Selon Ian Stewart, un expert en ce qui concerne les gouvernements minoritaires, il est inconcevable que M. MacLellan puisse demeurer en selle s'il ne donne pas suite à sa promesse.

«S'il est incapable d'y arriver, il vaudrait mieux pour lui qu'il démissionne maintenant plutôt que de présenter un budget déficitaire», soutient ce professeur de l'université Acadia, en Nouvelle-Écosse. Interrogé par les journalistes, hier, au sujet de possibles arrangements politiques susceptibles de maintenir le gouvernement libéral en place tout en évitant aux Néo-Ecossais un autre scrutin coûteux, M. Hamm a affirmé qu'il ne prévoyait pas se joindre à personne, ajoutant que son parti forgerait des alliances circonstancielles.

EN BREVE

### Verglas: 60 millions pour l'Armée

Ottawa (PC) — Le Conseil du trésor a accepté d'allonger 60 millions de dollars supplémentaires aux Forces armées, un montant qui servira à éponger les dépenses additionnelles occasionnées par leur appui à la population lors de la tempête de pluie verglaçante de janvier. «La mission de nos forces est de servir les Canadiens, mais il y a parfois des coûts extraordinaires que nous ne pouvons absorber», a déclaré hier le ministre de la Défense, Art Eggleton. Sa participation aux travaux d'endiguement et de réparation lors des inondations au Manitoba, l'an dernier, a coûté à l'armée 30 millions, un montant que le gouvernement ne lui a jamais remboursé. «Il y a une clause budgétaire pour ce genre de dépenses extraordinaires, mais c'est une somme très limitée, avec laquelle nous n'aurions pu de toute façon absorber les

60 millions», a ajouté M. Eggleton. Au plus fort de la crise, quelque 12 500 membres de l'armée régulière et 3000 réservistes étaient à l'œuvre au Québec et en Ontario.

### Roméo LeBlanc dans le Golfe

(PC) — Le gouverneur général Roméo LeBlanc a interrompu brièvement sa tournée au Moyen-Orient et en Asie hier, afin de rendre visite à l'équipage du Toronto, qui mouille à Abou Dhabi, port des Émirats arabes unis. La frégate, chargée de veiller au respect des sanctions de l'ONU dans la région du golfe Persique, n'avait jamais eu tant de monde à bord: les 239 marins et officiers ont dû en effet se tasser un peu pour accueillir les quelque 400 dignitaires arabes, canadiens et autres membres de l'entourage du gouverneur général.

Une partie de votre

**REER** devrait offrir un  
rendement garanti.

**4,00%**  
An 1

**4,25%**  
An 2

**4,75%**  
An 3

Taux d'intérêt annuel composé de 4,33% si détenues pendant 3 ans

Obligations REER du Canada  
Bâissez sur du solide.

Émission du 1<sup>er</sup> avril  
En vente à votre institution bancaire ou financière

1 800 575-5151  
www.cis-pec.gc.ca

Canada

# LE DEVOIR

# MONTREAL

## L'emprisonnement à perpétuité pour le délateur

*Le meurtrier de la gardienne de prison Diane Lavigne a été ébranlé par la sentence*

Stéphane Gagné, celui qui a dénoncé le leader présumé des Nomads, Maurice Boucher, passera au moins 25 ans à l'ombre pour le meurtre de la gardienne de prison Diane Lavigne. Le délateur a été ébranlé par la sentence, c'est la première fois qu'il démontrait une émotion depuis le début de l'enquête préliminaire.

PRESSE CANADIENNE

Le dénonciateur du leader présumé des Nomads, Maurice «Mom» Boucher, Stéphane Gagné, 28 ans, a été condamné hier à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre de la gardienne de prison Diane Lavigne, survenu le 26 juin dernier.

Gagné, qui a plaidé coupable la semaine dernière, devra purger au moins 25 ans de prison avant d'être admissible à une libération conditionnelle. Toutefois, après 15 ans, comme le prévoit le Code criminel, il pourra demander une révision de sa peine.

Il a aussi été condamné à dix ans de prison pour la tentative de meurtre d'un autre gardien, Robert Corriveau, survenu le 8 septembre dernier, une peine qui sera cependant

purgée simultanément à la première. Gagné avait aussi été accusé du meurtre du gardien Pierre Rondeau, qui avait perdu la vie durant la même fusillade, mais l'accusation a été retirée.

Devenu délateur en décembre dernier, Stéphane Gagné est le témoin principal dans l'enquête préliminaire de Maurice «Mom» Boucher, 44 ans, accusé d'avoir commandé les meurtres des deux gardiens de prison.

L'enquête a dû être ajournée hier matin, parce que Gagné a été ébranlé par le prononcé de sa sentence. En rendant sa décision, la juge Ginette Picher a déclaré que les «gardiens de prison ont été les innocents victimes d'une machination sordide, faite dans le but de donner une leçon, de déstabiliser le système de justice, et d'assurer le silence des tueurs à gage».

L'enquête préliminaire de «Mom» Boucher, qui se déroule devant le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, est frappée d'une ordonnance de non-publication. Elle devrait prendre fin dans environ deux semaines, au Palais de justice de Montréal.

Gagné a avoué avoir perpétré ces crimes en compagnie d'André Tousignant, un membre des Rockers, le club école des Hell's Angels, trouvé assassiné le 27 février dans un bois à Bromont, dans les Cantons de l'Est. Son corps calciné n'a été identifié que la semaine dernière.

Colloque sur la culture inuit

## Reconquérir l'estime de soi

*Les autochtones ont un problème d'amour-propre, constate le juge René Dussault*

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Les autochtones du Canada ont un problème d'amour-propre. Et c'est dans la reconnaissance de leurs racines, de leur culture et de leurs origines qu'ils pourront le retrouver. Voici ce que disait hier le juge René Dussault, coprésident de la Commission royale sur les peuples autochtones, à l'occasion d'un colloque sur la culture inuit, au cégep Marie-Victorin de Montréal.

«L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 n'a pas introduit les peuples autochtones comme des partenaires. La vision qu'on avait des autochtones à l'époque était celle d'un peuple inférieur, qui devait faire l'objet de beaucoup de sollicitude», a-t-il ajouté. Mettant en tutelle les autochtones, on s'est occupé de leurs besoins, en prenant «une population comme objet de législation».

À l'heure actuelle, poursuit le juge, il n'est pas normal par exemple que l'on ne compte pas plus de quatre ingénieurs forestiers ou quatre géologues chez les Amérindiens. Il n'est pas normal non plus que ceux-ci se privent d'aller travailler chez Hydro-Québec ou au ministère des Ressources naturelles parce qu'ils ont l'impression de travailler pour l'ennemi. On ne compte d'ailleurs aucune infirmière licenciée autochtone dans tout le territoire qui formera en 1999 le Nunavut.

Taux de suicide chez les jeunes huit fois plus élevé que celui des Blancs, assistance sociale perçue par près de la moitié de la population des réserves indiennes, mortalité précoce chez les aînés, alcoolisme et toxicomanie, les facteurs convergent pour témoigner de l'urgence d'une prise en charge des peuples autochtones par eux-mêmes.

Au cours des audiences de la Commission, «on n'a pas entendu d'autochtones qui préchaient le retour à la survie», ajoute le juge Dussault. Par contre, on observe un mouvement fondamental vers les aînés, les racines et la culture».

La nécessité de se pencher sur la question est d'autant plus présente, ajoute-t-il, que 56 % de la population autochtone canadienne a moins de 25 ans, et que 38 % de cette même population a moins de 15 ans.

D'autre part, seulement 7,3 % de la population autochtone a 55 ans et plus, ce qui démontre un écart considérable avec la population blanche quant à l'espérance de vie.

### La culture des aînés

Dans les couloirs du cégep Marie-Victorin, qui compte un programme spécial à l'intention des étudiants inuits, sur des affiches publiées par l'Institut culturel Avataq, on pouvait retracer l'histoire de certains de ces aînés.

Mina Kunarkuk Naparak, 80 ans, du lac Guillaume-De-lisle, mesure le fossé des générations. «Ils ont perdu leur aptitude à chasser, dit-elle au sujet des jeunes, et ils croient que les machines modernes sont les seuls moyens de voyager. Autrefois, nous serions partis chasser à pied».

Johnny George Annanack, 70 ans, de Tasiujakuluk, se rappelle comment les messages mettaient des semaines à se rendre à destination par traîneau à chien. Simon Kasudluak, d'Inukjuak, a pour sa part déjà attrapé des oies les mains nues.

«Les Inuits d'aujourd'hui vivent comme des Qallunaat. Quand je rentre de chasse maintenant, ma maison est chaude. Tant de choses ont changé», se souvient-il.

Dans un coin, un céderom intitulé *Terre des Inuits* donne force détails sur la culture de ce peuple du Nord.

On y décrit les rituels entourant la naissance, la mort, le mariage, la chasse, la couture, les voyages, les conditions de survie. Un récit y décrit la conquête du passage vers l'Ouest par le nord du Canada, qui a coûté la vie à nombre d'explorateurs européens.

Rappelons que le rapport de commission Dussault-Erasmus recommandait la reconnaissance d'une soixantaine de nations autochtones ainsi que la possibilité d'établir l'autonomie gouvernementale pour les Amérindiens.

EN BREF

### Décès de M<sup>re</sup> Willard

(PC) — M<sup>re</sup> Neil E. Willard, évêque auxiliaire de Montréal, est décédé



hier matin des suites d'un cancer. Il était âgé de 60 ans. Prêtre depuis 1961, M<sup>re</sup> Willard fut ordonné évêque en 1995 par l'archevêque de Montréal, le cardinal Jean-Claude Turcotte. À son décès, M<sup>re</sup> Willard occupait notamment les fonctions de directeur des finances et de l'administration de l'archevêché et de directeur des services pastoraux. M<sup>re</sup> Willard était bien connu des membres des communautés ethniques montréalaises. Il était également très attaché aux gens de la paroisse Saint-Gabriel à Pointe Saint-Charles, où il avait résidé pendant plus de 25 ans.

### Pour Vues d'Afrique

(Le Devoir) — Le film *Bund Yam* du Burkinabé Gaston Kaboré, très belle aventure dans une Afrique mythique du passé, est présenté au public ce soir à 19h30 au cinéma Berri, en avant-première, au profit du festival Vues d'Afrique. Prix d'entrée minimum: 10 \$.

### L'entente avec les cols bleus entérinée

(Le Devoir) — C'est dans une proportion de quelque 95 % que les membres des cols bleus de la Ville de Montréal et de la CUM ont entériné, lors d'une assemblée générale spéciale tenue hier, l'entente de principe intervenue entre leur comité de négociation et les représentants de l'employeur. Cette entente couvre à la fois la convention collective et la récupération des coûts de main-d'œuvre.

### EXPOSITION

### MARC LAROCHELLE

### LES MURS

### VERNISSAGE (bis)

LE DIMANCHE 29 MARS 1998

DÈS 14 HEURES

L'EXPOSITION SE POURSUIVRA

JUSQU'AU 19 AVRIL

### EXPRESSION

EXPRESSION centre d'exposition de

Saint-Hyacinthe, 495, rue Saint-Simon

Saint-Hyacinthe (Québec) H2S 5C3

tél. : (514) 773-4209 téléc. : (514) 773-5270

E-mail : benhur@ntic.qc.ca

Du mardi au vendredi, de 10h à 17h.

Samedi et dimanche, de 13h à 17h.

Expression centre d'exposition de Saint-Hyacinthe

est accrédité par le ministère de la Culture et des

Communications du Québec et par la ville de Saint-Hyacinthe.

## Regards



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

**PERPLEXE**, ce quidam fixe cet énorme épouvantail au Complexe Desjardins lors d'une exposition d'aménagement paysager. À quoi pense-t-il? Ou plutôt... à qui pense-t-il?

Commission d'enquête sur la Sûreté du Québec

## Les enquêteurs internes ont dû subir une véritable inquisition

ROLLANDE PARENT  
PRESSE CANADIENNE

Pour établir les fautes disciplinaires des policiers Bernard Arsenault, Louis Boudreau et Hilaire Isabelle, des enquêteurs internes de la Sûreté du Québec sont allés jusqu'à fouiller les systèmes informatiques contenant tous les renseignements détenus par les divers corps policiers sur la secrétaire de M. Arsenault et le conjoint de celle-ci.

Cette avenue de recherche, dévoilée au cours des derniers jours à l'occasion du témoignage de l'inspecteur chef Jean-Claude Turcotte devant la commission d'enquête sur la SQ, a amené les commissaires Lawrence Poitras et Louise Viau à en mettre en doute la pertinence.

M. Turcotte et son collègue Gilles Bouchard sont ceux qui ont mené l'enquête disciplinaire sur MM. Arsenault, Boudreau et Isabelle après que ceux-ci ont été suspendus de leurs fonctions, le 15 octobre 1996, pour avoir manqué de loyauté à l'égard de la SQ et du directeur général Serge Barbeau lors de l'enquête qu'ils ont menée à la suite de l'avortement du procès fait aux Matticks.

Comme la secrétaire de M. Arsenault avait refusé de rencontrer MM. Turcotte et Bouchard, ces derniers ont décidé de demander qu'un balayage soit fait au Centre de renseignement policier du Québec (CRPQ).

«Est-ce qu'on peut, juste parce qu'un citoyen nous intrigue, enquêter [sur lui] par le biais du CRPQ?», a demandé la commissaire Viau au témoin Turcotte.

Celui-ci a fait valoir qu'il a le souci du détail, qu'il avait le droit de faire cette vérification et que le CRPQ était un outil de travail auquel il avait accès.

Le CRPQ n'est pas le seul système d'information à avoir été mis à contribution par MM. Turcotte et Bouchard.

Ils ont également poussé leurs recherches du côté du compte de dépenses mis à la disposition du trio d'enquêteurs au moment où ils se penchaient sur les irrégularités policières commises dans l'affaire Matticks. Les dépenses spéciales — informateurs, délateurs — ont également fait l'objet d'un examen.

«Comment faites-vous le lien entre les dépenses secrètes et des commentaires déloyaux? C'est ce que j'essaie de comprendre», a lancé le commissaire Poitras.

**TOUT NOUVEAU**

**POETES QUÉBÉCOIS D'AUJOURD'HUI 1994-1997**

320 pages, 16,50 \$  
(collectif 41 auteurs)

Entre la poésie qui se couronne et se subventionne, et celle, plus modeste, qui s'écrit et se lit, les éditeurs de *Poètes québécois d'aujourd'hui* ont choisi la seconde.

En regroupant les quarante et un poètes qui ont publié dans les *Saisons littéraires* depuis trois ans, nous avons la prétention d'offrir aux lecteurs une anthologie spontanée, cueillie sur le terrain, sans autre direction littéraire que celle du talent à rendre des émotions par les mots de toujours et de tous les jours.

Quelques-uns de ces écrivains sont méconnus, la plupart sont inconnus et à connaître, mais tous ont le souci de dire l'essentiel de l'aventure du cœur et du corps, ici et maintenant, avant que l'Institution Littéraire fige la vie dans les ornières de la reconnaissance et le formol de l'histoire littéraire.

Siège social :  
**GUÉRIN, éditeur ltée**  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2  
Téléphone : (514) 842-3481  
Télécopieur : (514) 842-4923  
Adresse Internet :  
<http://www.guerin-editeur.qc.ca>

EMMANUELE BERNHEIM

«C'était vendredi et elle allait dîner chez des amis. Et demain, pour la première fois de sa vie, elle vivrait avec quelqu'un.»

## Emmanuèle Bernheim

sera chez nous du 25 au 31 mars 1998. Venez la rencontrer :

à Montréal, le jeudi 26 mars de 17h00 à 19h00  
à la librairie Gallimard, 3700 boul. St-Laurent  
au Salon du livre de l'Outaouais, (Hull)  
le samedi 28 mars de 16h00 à 17h00  
et le dimanche 29 mars de 12h00 à 13h00

Venez déguster plus de 2 000 produits provenant des 4 coins du monde. Venez rencontrer plus de 125 producteurs.

## SALON DES VINS

bières et spiritueux

DE MONTRÉAL

**PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL**  
201, avenue Viger Ouest, (métro Place d'Armes)  
**DU 26 AU 29 MARS 1998**  
Jeudi 26 mars au samedi 28 mars : midi à 22h00 / Dimanche 29 mars : midi à 18h00  
PRIX D'ADMISSION : 12,50 \$  
INFORMATIONS :  
Téléphone : (514) 341-4604 / Télécopieur : (514) 341-9803  
Courriel électronique : [salonvin@sextans.com](mailto:salonvin@sextans.com) / Site Internet : <http://www.sextans.com/salonvin>

**DÉGUSTATIONS PRESTIGIEUSES** Sept dégustations de prestige en quatre jours  
**CONFÉRENCES ET DÉGUSTATIONS GRATUITES** Une centaine de conférences et/ou dégustations gratuites  
**CIGARE LOUNGE** Pour les amateurs de grands cigares et de spiritueux  
**BISTRO COCKTAIL** Découvrez des cocktails hauts en couleur  
**PUB SAQ BIÈRES** Sélection de marques exclusives  
**MAGASIN SAQ** Produits exclusifs en vente sur place

MEUBLES de l'Est

SAVANA

BAKERS

RESTAURANT

BARRIQUE

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AGENCES DE VINS, BIÈRES ET SPIRITUEUX, EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ DES ALCOLS DU QUÉBEC

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AGENCES DE VINS, BIÈRES ET SPIRITUEUX

Société des alcools du Québec



## É D I T O R I A L

## Une autre année difficile

Jean-Robert Sansfaçon

Pour une quatrième année consécutive, les services publics du Québec devront faire autant, souvent même plus avec moins. À quelques mois des élections, le gouvernement maintient le cap sur l'objectif d'un budget équilibré en l'an 2000. Même le secteur de la santé, qui paraît être épargné, devra absorber 150 millions de nouvelles compressions. La machine est essoufflée et aucun répit n'est prévu, même en cette année électorale.

Du livre des crédits présenté hier à l'Assemblée nationale par le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, il ressort avec force que le gouvernement du Québec fait face à une absence totale de marge de manœuvre. La culture des compressions à répétition s'est installée à demeure au sein de l'appareil d'État, à tel point qu'on voudrait nous faire passer le moindre relâchement de la pression sur la pédale de freins pour un coup d'accélérateur. Évidemment, il n'en est rien et si, au gouvernement, on parle d'augmentation nette des dépenses après des années de réductions, cette conclusion superficielle cache de nouvelles réductions du fait que tous les grands réseaux publics seront placés devant l'obligation d'absorber la croissance naturelle de leurs coûts de fonctionnement à même leurs budgets réduits.

Ainsi, alors que les crédits annoncent une hausse nominale de 746 millions des dépenses de programmes de l'État pour la prochaine année, cette augmentation comme une progression d'un demi-milliard des intérêts sur la dette et ne tient pas compte des effets de l'inflation ou des augmentations de salaire des employés qui gravisent les échelons. Sans oublier la TVQ qui ajoute un point de pourcentage aux prix des fournitures depuis janvier.

Pour avoir une meilleure idée de l'ampleur des attentes du gouvernement, il faut regarder ailleurs. On constatera alors que l'effort demandé aux grands réseaux est de 1,1 milliard cette année. Ce sont 665 millions de nouvelles compressions, le reste étant le résultat récurrent de mesures mises en place l'an dernier, tels le départ pour la retraite de milliers de salariés et l'entente Québec-municipalités. En somme, il faudra continuer à comprimer tout en s'adaptant à la disparition d'une quinzaine de milliers de postes sur les 426 000 répertoriés en 1996.

Ces compressions de 665 millions ne sont pas aussi spectaculaires que celles de l'an dernier qui atteignaient 2,3 milliards, mais une telle comparaison est boiteuse, les centaines de millions de moins s'additionnant à ceux des années antérieures. Par exemple, dans les cégeps, il faudra supprimer 55 millions d'un budget de près d'un milliard dont plus de 80 % sont réservés aux salaires des enseignants qui ont déjà contribué à l'effort d'assainissement. Où la ministre Pauline Marois propose-t-elle trouver ces 55 millions qui font plus du quart des dépenses dites compressibles, sinon dans la fermeture pure et simple de quelques collèges ou la disparition de programmes complets? Si c'est là son objectif, pourquoi ne pas le dire franchement? Sinon, comment la ministre croit-elle possible de réduire du quart les dépenses de fonctionnement de ces institutions à qui elle refuse toute autre source de financement? N'est-ce pas une très curieuse technique de gestion que de prendre des décisions de nature strictement budgétaire et de refile la commande aux établissements sans leur dire à quoi notre système de services publics devra ressembler à la fin de l'exercice? Comment la population du Québec jugera-t-elle ce gouvernement dont l'objectif d'équilibrer les livres, fort louable par ailleurs, fait de plus en plus abstraction de la qualité des services offerts, contrairement à ce qu'il promettait en début de mandat? Car, quoi qu'on en dise, la qualité des services en éducation et en santé, pour ne parler que de ces deux grandes missions de l'État québécois, commence bel et bien à ressentir les effets déstructurants des vagues successives de compressions. Au total, depuis quatre

ans, surtout depuis l'après-référendum, le gouvernement du Parti québécois a opéré des coupes totalisant quelque sept milliards de dollars.

En santé, ce n'est pas de gaieté de cœur si le gouvernement Bouchard a consenti l'automne dernier à une certaine ralentissement dans l'allure du rouleau compresseur. La pression devenait intenable, le réseau parvenant avec de plus en plus de peine à absorber le choc des fermetures d'établissements et du départ pour la retraite de milliers d'employés expérimentés. Aujourd'hui, même si on a ramené l'effort à aussi peu que 150 millions pour la prochaine année, ce montant demeure très élevé compte tenu du fait que les hôpitaux ont accumulé des dettes de fonctionnement de 200 à 300 millions et que nous sommes loin d'avoir mis en place les équipements nécessaires à la poursuite de la réforme. C'est le succès à long terme de cette réforme qui est menacé si la population cultive le sentiment déjà bien implanté que le «virage ambulatoire» avait pour seule finalité l'atteinte des objectifs budgétaires du gouvernement.

Curieux paradoxe, au même moment où le gouvernement demandait à ses partenaires des réseaux de la santé et de l'éducation de faire des miracles, lui-même se lançait dans la création de nouveaux programmes qui se révèlent plus coûteux que prévu et qui suscitent des attentes légitimes aux conséquences non moins coûteuses pour l'avenir. On parle, notamment, de la politique familiale dont la mise en place a exigé 167 millions de plus que prévu l'an dernier, une dépense récurrente qui ira en augmentant avec l'entrée en vigueur prochaine des places en garderie à 5 \$ pour les enfants de trois ans, puis de deux ans. Dire que les parents d'enfants d'âge scolaire dont le revenu familial est tout au plus moyen ont du même coup perdu le droit à leurs allocations familiales! Mais pourquoi ce gouvernement est-il toujours si pressé de mettre ses plans en opération, même au risque d'un échec relatif (en santé) ou d'une inflation désastreuse des coûts (en éducation)? Qu'est-ce qui le poussait tant à vouloir créer tout de suite des places à tarifs réduits, alors qu'aucune entente n'avait été signée avec Ottawa (et ne l'est toujours pas) dans le but de récupérer les sommes qui ne seront plus versées aux parents dans le cadre du programme fédéral de crédits d'impôt pour frais de garde? Pourquoi accuser Ottawa si on ne fait même pas le minimum pour que les contribuables du Québec profitent au mieux des retombées de leurs impôts versés aux deux gouvernements?

Bien sûr, le gouvernement du Québec a le mérite depuis quatre ans de n'avoir pas succombé aux appels d'une fraction bruyante de ses militants qui le pousse à abandonner la priorité accordée à l'assainissement des finances au profit d'une augmentation des dépenses susceptible de séduire l'électorat en vue du prochain référendum. Grâce à cet entêtement typique du comportement de notre premier ministre, nous nous dirigeons lentement mais sûrement vers une situation budgétaire plus saine, susceptible de redonner à l'État la marge de manœuvre essentielle à la poursuite de nouveaux objectifs économiques et sociaux. Malheureusement, la côte est plus abrupte que prévu, les responsabilités du gouvernement du Québec étant plus exigeantes en matière de services à la population et certaines de ses décisions discutables. Mais pendant qu'Ottawa nage dans les milliards après des compressions aussi faciles que mécaniques dans les transferts aux provinces et à l'assurance-chômage, Québec patage dans ses problèmes et ce, pour quelques années encore. Voilà une autre des contradictions de ce plus beau pays du monde.

La hausse des dépenses masque des compressions dont les effets s'ajoutent à ceux du passé.



## L'homme de Sherbrooke

Jean Charest n'a même pas encore pris la route de Sherbrooke pour annoncer son intention de briguer la direction du Parti libéral du Québec qu'on a déjà tenté de l'appeler «l'homme d'Ottawa», ou «l'homme de Jean Chrétien», ou encore «l'homme de Pierre Trudeau».

En réalité, Jean Charest est un homme de Sherbrooke. Ses idées, ses réflexes politiques et sa vision sont façonnés non pas par l'Outaouais mais par l'Estrie. Sa modération, son aisance naturelle avec les deux cultures et son talent de rassembleur sont autant une incarnation de sa région que la fierté nationale, le réflexe collectif et la sensibilité culturelle de Lucien Bouchard reflètent la sienne.

Les trois semaines de suspension depuis la démission de Daniel Johnson ont laissé courir toute une série de spéculations exagérées à son sujet. A Ottawa et ailleurs au Canada anglais, on s'est permis de le traiter de sauveur du pays, comme s'il arrivait tel un Saint-Georges aux cheveux frisés pour tuer le dragon séparatiste, libérer la belle province et faire monter le dollar. D'autres craignent que son départ d'Ottawa mette fin au Parti progressiste conservateur qui basculerait, comme par magie, entre les mains de Preston Manning.

Ces illusions vont disparaître avec la neige. M. Charest s'embarque dans une aventure extrêmement difficile, dont l'issue est loin d'être connue.

Au Québec, d'autres histoires circulent, exagérées aussi. L'une d'elles prétend que la politique québécoise est si complexe et étrangère à son expérience qu'il ne s'y retrouvera jamais. Une autre, plus sympathique — et plus proche de la réalité — dit qu'il aura de la difficulté à s'adapter à une

arène politique qu'il n'a jamais recherchée comme lieu de combat, et qu'il devra passer par les cinq étapes de la mort d'Elisabeth Kubler-Ross (le démenti, la colère, la négociation, la dépression et l'acceptation) avant d'assumer la perte de son rêve d'être premier ministre du Canada et ses nouvelles responsabilités au Québec.

Il est vrai que Jean Charest n'a pas fait de propositions concrètes sur la restructuration scolaire, le conflit entre Québec et les municipalités, le plan stratégique d'Hydro-Québec, la

situation dans les salles d'urgence ou la pénurie de livres dans les écoles. C'est vrai aussi que tout au long de la campagne électorale fédérale, son discours soutenait des positions (formulées en congrès, doit-on le rappeler, par des délégués dûment élus de son parti), comme la libéralisation des règlements sur le contrôle des armes à feu, qui résonnaient étrangement dans les oreilles des Québécois.

Mais ce sont là des détails. M. Charest n'arrive pas de loin: il vit toujours au Québec (il n'avait pas pris possession de la maison qu'il avait achetée à Ottawa) et revient régulièrement dans son comté.

En effet, ce qui est intéressant chez M. Charest, ce n'est pas qu'il revienne à Sherbrooke, mais qu'il l'ait quitté si tard et si peu. Contrairement à tant d'autres jeunes de talent en région, il a fait non seulement ses études secondaires et collégiales à Sherbrooke, mais aussi son droit.

«Ce n'est pas un citadin; ce n'est pas un gars de Montréal, m'a dit le journaliste Guy Gendron, qui l'a précédé comme président du conseil des étudiants à l'École Montcalm en 1973. Il baigne dans les deux cultures et n'est pas de l'establishment.»

Traditionnellement, l'un des éléments

du conflit fondamental de la politique québécoise réside dans la tension entre Québec et Montréal. Depuis des années, le Parti québécois a marginalisé Montréal, le traitant de plus en plus ouvertement comme un corps étranger pour le Québec profond et essayant de le contrôler et de le réglementer au lieu de le stimuler.

Avec l'arrivée de M. Charest, qu'il annoncera officiellement ce soir, il est possible d'imaginer ce conflit sous un tout autre angle, non pas comme une tension entre Québec et Montréal mais comme un choix de visions du Québec: celle de Sherbrooke et de l'Estrie, et celle de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean.

Jean Charest a grandi dans une ville avec deux universités, une économie diversifiée et une tradition d'égalité entre francophones et anglophones; ce sera le premier chef politique, à part Mario Dumont, à avoir fait son cégep, à être trop jeune pour avoir connu le collège classique.

Lucien Bouchard a grandi dans une région plus isolée, parmi des gens «fiers d'avoir survécu et de ne le devoir qu'à eux-mêmes», écrit-il dans son mémoire *A visage découvert*. «Quand les politiciens se sont souvenus d'eux, c'était pour concéder aux "Anglais" des territoires, des permis d'innover des terres agricoles ou des droits hydroélectriques sur leurs rivières.» Pour réussir, il a dû aller d'abord au collège classique, puis quitter sa région pour fréquenter l'université.

On peut rappeler les éléments communs entre ces deux hommes: ils sont tous deux de familles conservatrices et sont devenus des avocats en région. Il furent tous deux élus députés fédéraux, ministres conservateurs, et tous deux ministres de l'Environnement. Et ils sont venus à la tête de formations politiques québécoises.

Mais ils proviennent de deux générations et de deux régions bien différentes.

## À PROPOS

## ...des chômeurs et travailleurs pauvres montréalais

De 1991 à 1996, le taux annuel de chômage n'est jamais tombé sous les 13 %, toujours supérieur à celui du Québec, alors que, dans les années 80, Montréal affichait une meilleure performance que le Québec. Ce renversement reflète bien le déclin de ces dernières années. En 1997, la tendance à la baisse du taux de chômage dans l'ensemble du Québec correspondrait à une légère croissance de l'emploi, mais ce n'est qu'avec le recul du temps qu'on verra s'il s'agit d'un véritable redressement. Ajoutons à ces chiffres les chômeurs de longue date, qui ne sont plus actifs dans la recherche d'emplois, les assistés sociaux, les travailleurs à temps partiel, qui représentent un Québécois sur cinq.

Or, dans certaines municipalités régionales de comté où la proportion des 15 ans et plus sans emploi est élevée, on a déjà démontré une fréquence supérieure de maladies et

de problèmes sociaux, accompagnés d'un taux d'échec scolaire et de décrochage élevé, de délinquance, d'alcoolisme... Occuper un bon emploi non seulement procure un revenu décent, mais c'est aussi, en soi, un facteur de valorisation sociale qui facilite l'intégration; cela augmente le sentiment de contrôle sur sa destinée et diminue le stress, deux concepts importants pour comprendre l'impact de la pauvreté sur la santé.

Avoir un emploi n'est pas toujours un rempart contre la pauvreté. Aujourd'hui, avec la précarisation du travail, bien des travailleurs dont l'emploi, à temps partiel, précaire ou mal rémunéré, ne suffit pas à les faire vivre convenablement, sont pauvres.

Rapport annuel 1998 sur la santé de la population, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

## L E T T R E S

## L'histoire sans professeur

Ces temps-ci, on annonce toutes sortes de brochures qui permettent d'apprendre sans professeur: le saxophone, le piano, l'harmonica, la basse, le solfège, etc. Dans *Le Devoir* des 28 février et 1er mars, Mme Bissonnette y allait, dans le cahier des arts, de sa propre suggestion: l'histoire sans professeur. Vaugéon (un presque confrère à moi, et aux Trois-Rivières et à Montréal) a réussi un immense effort de conscientisation à l'histoire.

Il faut toutefois se rappeler que l'histoire est d'abord une discipline et qu'il nous faudra toujours des maîtres bien rodés au métier pour lui donner tout son sens. On ne devient pas historien en lisant ou en racontant, parfois à satiété, l'histoire à d'autres, mais en s'y consacrant corps et âme, comme les Frégault, les Séguin, les Trudel, les Hamelin, les Provencher, et j'en passe.

C'est cette discipline (et non les lettres, que j'affectionnais pourtant, dans mes «lectures») qui m'a personnellement propulsé, contre toute attente à l'époque, dans une carrière je crois assez réussie en relations publiques (attaché de presse, etc.) et en administration de services à Radio-Canada. Les grandes institutions ser-

vent bien la population dans la mesure où ses artisans sont bien formés. Inversement, seules les grandes institutions peuvent mettre sérieusement à profit, même indirectement, les disciplines hors du commun.

Serge Gagné  
Sutton, 1er mars 1998

## Les projets et le bien commun

En haut lieu, portes closes, on avait décidé ce qui était bon pour la population québécoise et terre-neuvienne. Ingénieurs et politiciens en mal de réélection valsaient avec des milliards lorsqu'ils parlaient du projet de la rivière Churchill. Une importante maison de relations publiques était dans le coup pour vendre le produit et ses principaux promoteurs. L'affaire paraissait bien ficelée, mais il semble qu'on avait oublié à ce jour de consulter les autochtones, les environnementalistes et tout le reste du bon peuple.

De toute façon, la décision de principe étant déjà prise et ses paramètres assez bien élaborés, les consultations et études ne pourraient remettre en cause cette décision. Bref, ce serait une consultation pour la forme, pour faire sortir la vapeur...

Il a fallu un groupe d'autochtones de la nation Innu pour rappeler à de

petits politiciens et ingénieurs qu'en 1998 les choses ne se passaient pas ainsi; que les Innus avaient un titre ancestral sur le territoire visé et qu'ils ne se laisseraient pas acheter par quelques millions de dollars.

Cet «oubli» des principaux promoteurs du projet de la rivière Churchill est révélateur. Il parle par lui-même quant à leur inconscience ou leur mépris à l'égard des autochtones. Il parle aussi par lui-même quant à l'importance réelle de l'écologie dans la prise de décision. Ce qui prime manifestement dans toute cette histoire, c'est l'argent et les bénéfices politiques. Le reste est bien secondaire, même si c'est le plus important... Car derrière tout cela, il y a un choix de société, voire de civilisation, c'est-à-dire un choix entre l'utilitarisme comme valeur première ou le véritable bien commun.

Les utilitaristes, au nom de la création d'emplois temporaires et d'une rentabilité présumée, répondront évidemment que leur projet en est un pour le bien commun. Mais peut-on sérieusement croire qu'un projet qui bouleversera profondément et pour très longtemps l'écologie humaine, animale, marine et biologique d'un grand territoire est compatible avec le bien commun? Poser la question, c'est y répondre.

Michel Lebel  
Montréal, 11 mars 1998

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Avec la réforme des programmes universitaires de soins infirmiers, la profession infirmière en prend pour son rhume

## Le mépris de Pauline Marois...

Le soin des plantes exige-t-il plus de formation scientifique que le soin des malades?

GYSLAINE DESROSIER

Infirmière et présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

**L**a profession livre aujourd'hui un combat qu'elle avait pourtant gagné au début du siècle. La pratique infirmière exige-t-elle une formation scientifique? Le stéréotype selon lequel le soin des malades n'exige que compassion et douceur est alimenté par le ministère de l'Éducation (MEQ) et vient, ces jours-ci, d'atteindre un sommet inégalé par une annonce de la ministre Pauline Marois visant à restreindre l'accès à l'université en sciences infirmières.

## Les acquis historiques

Dès le début du siècle, la profession infirmière était encadrée par des écoles d'infirmières attachées aux grands hôpitaux. Devenir infirmière diplômée, c'était devenir une femme socialement respectée. Une valeur, un prestige étaient accordés à ce diplôme.

À l'époque où les femmes n'avaient officiellement pas d'âme et encore moins le droit de vote, on reconnaissait au moins la contribution des infirmières au développement des connaissances en santé. Alors même que le droit à l'éducation pour les femmes était toujours discuté, les infirmières fondaient, en 1920, l'école de nursing de l'Université McGill puis, en 1925, l'école d'hygiène sociale de l'Université de Montréal. Déjà à cette époque, les infirmières recevaient une formation qui les préparait à travailler de façon autonome, souvent sans médecin à proximité, en dispensaire, en unité sanitaire, en santé industrielle.

Aujourd'hui, il existe deux facultés de sciences infirmières — à l'Université de Montréal et à l'Université Laval — et des écoles de nursing — à l'Université McGill, à l'Université de Sherbrooke et au sein du réseau de l'Université du Québec. Au Québec, comme partout en Amérique du Nord, les infirmières peuvent accéder à des programmes de baccalauréat, de maîtrise et même de doctorat en sciences infirmières. Environ 13 000 infirmières au Québec sont titulaires d'un baccalauréat, et 4000 autres sont diplômées au deuxième ou au troisième cycle. Près de 11 000 autres infirmières détiennent un ou plusieurs certificats universitaires. Enfin, la recherche en sciences infirmières est reconnue par les organismes subventionnaires, comme le Fonds de recherche en santé du Québec.

## Une vision réductrice de la formation collégiale

Lors de la fermeture des écoles d'infirmières rattachées aux hôpitaux, la profession était fière qu'un programme d'État puisse faire échapper les étudiantes au «cheap labor». Les dirigeantes de notre organisme qui ont naïvement concédé leur droit d'accréditation du programme de formation infirmière croyaient, hors de tout doute, que la profession serait toujours consultée et à même d'influencer les contenus de formation. Trente ans plus tard, le programme de formation collégiale (DEC en soins infirmiers) relève du MEQ. La profession n'a presque plus son mot à dire. Il n'y a eu aucun ajout d'heures au programme, malgré l'évolution des sciences de la santé en général. Nous avons dû intervenir il y a deux ans pour empêcher le MEQ de considérer que des stages en garderie équivalaient à des stages en pédiatrie!

Notre organisme tente sans succès d'obtenir des préalables dans certaines matières au secondaire V pour entrer dans le programme. Il nous apparaît nécessaire d'exiger un cours de chimie, de physique et de biologie pour devenir étudiante infirmière. Or nous devons faire la preuve que «c'est pédagogiquement nécessaire». Ainsi, au Québec, on exige plus de préalables pour les techniques ornementales, les techniques légumières et fruitières, les techniques équine, que pour le programme de soins infirmiers.

Le MEQ banalise sans cesse les soins infirmiers et laisse croire qu'il n'est pas nécessaire

d'étudier pour soigner. Un document publié par le MEQ, intitulé *Repères*, décrivait encore en 1995 les principaux instruments de travail de l'infirmière comme étant le thermomètre et le stéthoscope! Le MEQ n'est évidemment pas au courant qu'aujourd'hui, les malades ont des accès vasculaires dans la jugulaire, ou même jusqu'à l'oreille droite, pour monitorer en continu leurs paramètres physiologiques, que l'infirmière doit administrer une gamme toujours plus large de médicaments qu'elle doit ajuster à l'état du malade et en surveiller les effets physiologiques, qu'elle doit aider des familles entières aux prises avec un patient très souffrant en phase terminale. Le MEQ est-il au courant que des infirmières doivent assumer la responsabilité de conseiller la population sur des problèmes de santé avec la ligne téléphonique Info-Santé?

Le MEQ vient de relancer l'exercice de révision du programme collégial avec un budget ridicule, précisant que le programme répondra à la «fonction de travail» de l'infirmière, dans le cadre du virage ambulatoire. Quand nous avons demandé des précisions, on nous a parlé de «fonctions traditionnelles» (sic) de l'infirmière. D'ailleurs, les fonctionnaires évitent toujours soigneusement de parler de l'évolution des connaissances scientifiques, technologiques et pharmacologiques qui modulent de nos jours la pratique médicale et infirmière.

## Discrimination pour l'accès aux études universitaires

Alors que la politique gouvernementale est d'assurer aux femmes le plus large accès possible aux études universitaires, Mme Marois, dans un ultime geste féministe et pour être certaine que les étudiantes détentrices d'un DEC en sciences de la nature ne puissent choisir une profession traditionnelle en s'inscrivant dans un programme de baccalauréat en sciences infirmières, a annoncé à la CREPUQ son intention de fermer cette voie d'accès à la formation universitaire en obligeant toutes les candidates éventuelles à cette profession à compléter plutôt un DEC en soins infirmiers.

Nous considérons que cette mesure, de par son caractère d'exception, est discriminatoire pour la

profession d'infirmière et qu'elle va détourner environ 200 jeunes par année vers d'autres programmes universitaires. Comment la ministre en est-elle venue à mettre en doute la pertinence d'un programme qui existe depuis 40 ans, qui a fait ses preuves et dont le taux de placement des étudiantes est de près de 100 % à la fin des études? L'Association des hôpitaux du Québec dénonce d'ailleurs cette intention de la ministre. Pourquoi priver la profession de cette clientèle d'étudiantes qui fait un choix de carrière différent de celui du DEC en soins infirmiers? Le MEQ réalise-t-il que les étudiantes détentrices d'un DEC en sciences de la santé correspondent à 33 %, et même à 40 %, de la clientèle des facultés de sciences infirmières, à l'exception de l'Université McGill pour laquelle ces étudiantes constituent l'ensemble de sa clientèle? La ministre Marois veut-elle, sans l'avouer, remettre en cause le statut même des facultés de sciences infirmières en diminuant le nombre d'étudiants, ce qui les empêcherait notamment de maintenir leur masse critique d'étudiants et fragiliserait les études de deuxième et troisième cycles en sciences infirmières?

La discipline des sciences infirmières à l'université disparaîtra-t-elle au profit de programmes d'appoint en spécialité seulement? Quel programme va assurer la formation scientifique nécessaire à la pratique d'infirmière clinicienne, à l'enseignement et à la recherche?

L'orientation de Mme Marois va à l'encontre des tendances nord-américaines. Le gouvernement québécois est-il informé que cinq provinces canadiennes (bientôt sept) exigent un baccalauréat pour obtenir un permis d'exercice? Dans une lettre adressée à Mme Marois, le 5 mars, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada mentionne «que le marché du travail canadien et nord-américain pourrait se trouver fermé aux infirmières et infirmiers du Québec si leur niveau de compétence est inférieur».

Le Québec est reconnu comme l'un des leaders mondiaux dans le domaine des sciences infirmières. Le gouvernement du Québec, porteur d'un projet prétendument ouvert sur le monde, prendra-t-il, dans le domaine des soins infirmiers, le virage du repli sur soi, du retour en arrière, plutôt que celui du présent et de l'avenir?

## ... et la tromperie du ministre Rochon

Malgré ses promesses, le gouvernement accule la profession à la disparition

HENRI MASSÉ  
Secrétaire général de la FTQALAIN FOISY  
Président du Syndicat du SQUEES,  
section locale 298 (FTQ)CLAUDE GÉNÉREUX  
Président du SCFP - Québec (FTQ)

**A** la suite de l'annonce conjointe du ministère de la Santé et du ministère de l'Éducation, le 4 mars dernier, ayant trait aux programmes de formation en soins infirmiers, la FTQ et ses syndicats affiliés, le Syndicat québécois des employées et employés de service (section locale 298) et le Syndicat canadien de la fonction publique tiennent à transmettre au ministre Rochon leurs commentaires, tant sur ses orientations que sur la façon dont son ministère a traité le dossier des infirmières et infirmiers auxiliaires.

Depuis plus de quinze ans, la FTQ lutte avec acharnement pour le maintien et l'enrichissement de la profession des infirmières et infirmiers auxiliaires; nous avons été présents à toutes les tables de discussion afin de sauvegarder cette profession que nous jugeons essentielle dans tous les secteurs du système de santé.

La décision de confiner les infirmières et infirmiers auxiliaires au seul secteur des soins prolongés signifie le gaspillage pur et simple de leur expertise, de leurs connaissances et de leurs capacités. Pour la FTQ, cette décision est inacceptable et incompatible avec les orientations d'un gouvernement qui veut faire des économies et qui parle de plein emploi.

De plus, le fait de réitérer que l'organisation du travail demeure la res-

ponsabilité des établissements et de ne pas prendre les mesures vraiment efficaces pour que les infirmières et infirmiers auxiliaires soient utilisés au maximum entraînera à plus ou moins long terme la disparition de cette profession. Actuellement, même en soins de longue durée, plusieurs directions ont tendance à ne pas les utiliser et ont également tendance à fermer leurs portes aux stagiaires. La FTQ trouve inconcevable que le ministère de la Santé fasse comme s'il ne connaissait pas cette réalité.

Par ailleurs, la FTQ tient également à dire à quel point ses membres du secteur de la santé et des services sociaux sont outrés de la façon dont le ministère de la Santé a relégué aux oubliettes les travaux du comité sur le travail des infirmières et infirmiers auxiliaires. Ce comité avait été mis sur pied en vertu d'une lettre d'entente incluse dans les conventions collectives.

Le 25 juin dernier, au terme de 18 mois de travail, ce comité remettait un avis qui traitait de la formation et des stages, des actes délégués et de l'organisation du travail. Au lieu d'en tenir compte et d'y donner suite, le ministère de la Santé a «tabletté» cet avis et mis sur pied un autre comité qui, pour sa part, a ignoré la position des syndicats.

Les orientations du MES n'ont pas tenu compte de l'avis des syndicats et, qui plus est, elles ont fait fi du travail d'un comité formé en vertu des conventions collectives. La FTQ ne peut qu'interpréter cette attitude comme une forme de mépris envers ceux et celles qui sont les premiers maîtres d'œuvre dans le réseau de la santé.

C'est pourquoi nous continuerons notre lutte, avec la coalition des syndicats représentant les infirmières et infirmiers auxiliaires, pour le maintien de la profession. Nous pouvons également assurer le ministre que, dans le cadre de la prochaine négociation, nous ne nous laisserons pas leurrer avec la perspective de résultats par l'entremise de travail en comité.

Malgré le fait que le MES et ses partenaires aient, depuis des années, tenu les infirmières et infirmiers auxiliaires dans un climat d'incertitude et d'insécurité sans précédent, ceux-ci ont continué sans relâche à assurer à la population des soins humains et de qualité. Bien que le ministre Rochon nous ait promis de s'assurer que ces personnes seraient utilisées à leur pleine capacité, elles ont fait face à des employeurs qui ne cherchaient qu'à les exclure; ils avaient eux aussi compris que le ministère de la Santé et des Services sociaux ne croyait pas vraiment ce qu'il disait.

Aujourd'hui, les infirmières et infirmiers auxiliaires que la FTQ représente reçoivent cette décision comme une tromperie. Dans ces circonstances, le ministre Rochon ne sera pas surpris qu'ils soient moins compréhensifs et qu'ils expriment leur colère car ils n'ont pas perdu espoir que le gouvernement finira par entendre raison. Le ministre peut donc s'attendre à ce que les infirmières et infirmiers auxiliaires que nous représentons entreprennent des moyens de pression qui peuvent perturber le climat des relations de travail dans le secteur de la santé. Dans un contexte où le ministre nous convie à relever des défis importants, il comprendra que nous aurions pu nous passer d'une telle situation.



Avec les chambardements en cours, quel programme va assurer la formation scientifique nécessaire à la pratique d'infirmière clinicienne, à l'enseignement et à la recherche?

L'usine de magnésium à Asbestos sera construite malgré les avis contraires du BAPE

## Magnola la scandaleuse

Alors que les papetières ont dû arrêter d'avoir recours à des techniques génératrices d'organochlorés, l'entreprise métallurgique a néanmoins choisi ces procédés très nocifs

DANIEL CLAPIN-PÉPIN

Écologiste anthropocentriste et professeur de gestion à l'Université du Québec à Montréal

**E**minemment scandaleuse et antidémocratique est cette déclaration du président de Métallurgie Magnola inc., faite à Asbestos et rapportée le matin du 19 mars 1998 sur les ondes de la radio de Radio-Canada, selon laquelle le projet d'usine de production de magnésium débiterait ses travaux en avril prochain malgré et envers les recommandations contraires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui rendait public, le 3 mars 1998, son rapport de 254 pages sur ce projet industriel créateur d'environ 350 nouveaux emplois mais néanmoins scientifiquement évalué comme présentant un risque élevé pour la santé des travailleurs, de la population et des écosystèmes.

Tout se passe, en somme, si le Québec était devenu une république de bananes où n'importe quelle société transnationale pourrait effrontément et impunément venir coloniser ses ressources et ses habitants! Mais méfions-nous, comme je l'enseigne moi-même, des généralisations hâtives et abusives.

Le journaliste Brian Myles ayant déjà produit une remarquable analyse de ce dossier dans *Le Devoir* du 4 mars 1998, j'ai alors pédagogiquement transformé en étude de cas les deux textes de M. Myles, respectivement intitulés «Le projet Magnola est inacceptable, conclut le BAPE» et «Écologistes et gens d'affaires s'affrontent», pour

les soumettre à la discussion critique de mes étudiants en gestion de l'UQAM.

Le résultat global de nos discussions en classe — auprès de deux groupes d'environ 50 étudiants chacun — en aura été le rejet dans sa forme actuelle avec son acceptation conditionnelle à l'obtention d'une BATNEEC, c'est-à-dire la nouvelle notion juridique et managériale mise au point en Grande-Bretagne, explicitée dans la revue *Management Accounting* de septembre 1990 et signifiant «best available technology not entailing excessive cost», expression que j'ai traduite pour mes étudiants unilingues français par «métenance»: «meilleure technologie accessible et n'entraînant pas de coûts excessifs».

Or une autre technologie non génératrice d'organochlorés (soit des molécules chimiques cancérigènes, mutagènes et bioaccumulables de la famille des BPC, dioxines et furannes) existe déjà. Il y a donc lieu de remettre en question le choix, par l'entreprise de Métallurgie Magnola inc., d'un procédé utilisant du chlore (et générant, de ce fait, des organochlorés) alors même que les papetières auront été tout récemment forcées par les gouvernements canadien et québécois à abandonner l'utilisation des produits chlorés en faveur de substituts moins nocifs pour la santé publique et l'environnement.

Il existe en effet, pour la production du magnésium, métal précieux que l'on ne retrouve pas à l'état pur dans la nature, d'autres technologies alternatives et non génératrices de contaminants organochlorés hautement toxiques, qui sont utilisées, notamment, en Chine et aux États-Unis:

«La compagnie Northwest Alloys, située dans l'État de

Washington (É.-U.), exploite une usine de production de magnésium de 8000 tonnes par an par un procédé silicothérmi- que qui utilise la dolomite comme matière première» (rapport du BAPE, page 34).

Reste à voir si ce type de magnésium sans organochlorés, déjà produit et vendu à grande échelle dans le monde à des coûts et à des prix concurrentiels, pourrait encore satisfaire — à la suite d'un changement de procédé et donc à une augmentation «non excessive» de son coût global de production — les actionnaires du projet Magnola en matière de rendement sur le capital investi et désiré de plus de 12 % (chiffre extrait du rapport du BAPE, page 4).

Et si, par hypothèse, cet écart de coût se révélait vraiment «excessif», serait-il alors déraisonnable de demander à nos gouvernements fédéral, provincial et municipal de le combler par des subventions ou autrement pour ainsi assurer la création de ces 350 nouveaux emplois industriels, tant désirés à juste titre dans la région d'Asbestos mais productifs dans le respect de la santé publique et de l'environnement?

Ce cas illustre fort bien la question centrale du développement durable qui tente de réconcilier deux visions qui s'affrontent, l'une qui souhaite laisser les marchés privés dicter l'exploitation et les prix des ressources naturelles, l'autre qui constate et reconnaît le caractère public limité et interdépendant des écosystèmes indispensables à la vie.

Seuls les États, mondialement et localement actifs, ont les pouvoirs et les compétences pour réguler et arbitrer ces deux visions antagonistes et concurrentielles — avec chacune ses forces et ses limites — mais néanmoins complémentaires et essentielles à la qualité de vie de tous les citoyens.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Pré-court (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive : Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Judith Lachapelle, Marie-Claude Pettit (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Martine Dube (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres); Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Gyslain Ouellet, Claire Paquet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION : Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zuida; SERVICE À LA CLIENTÈLE : Johanne Brien (responsable), Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION : Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lalleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR : Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

# ACTUALITÉS

## FUSION

### Le gouvernement estime ne pas avoir les appuis nécessaires

SUITE DE LA PAGE 1

seront notamment étudiés, a indiqué hier le ministre d'État à la métropole, Robert Perreault. «On préfère avoir toutes les choses sur la table plutôt que d'y aller à la pièce», a commenté M. Perreault, qui s'est fait le principal promoteur de la fusion de la STCUM, de la STL et de la STRSM au cours des derniers mois.

Le gouvernement a estimé qu'il n'avait pas les appuis nécessaires pour réaliser la fusion avant le déclenchement des élections générales. M. Perreault a cependant précisé que le recul du gouvernement n'était que provisoire. «C'est un projet auquel je crois. C'est un projet nécessaire qui va se faire avec le temps, a-t-il dit. Maintenant, à l'évidence, il faut laisser passer un peu de temps pour que les différents acteurs s'approprient le projet. Il faut aussi faire cette réflexion dans un cadre plus large.»

Lors d'un colloque, samedi dernier, Robert Perreault a réalisé que même l'avenir de la CUM ne faisait pas consensus au sein de la classe politique municipale. «On se rend compte que les positions sont loin d'être claires», fait-il remarquer, d'où la nécessité d'élargir le spectre des idées. «Il sera plus facile de faire les débats en ayant une vision d'ensemble et de le faire en début de mandat plutôt qu'à la fin.»

#### La couronne se réjouit

Les commentaires du ministre Perreault ont fait le bonheur des maires de Laval, Gilles Vaillancourt, et de Longueuil, Claude Gladu. «Ça fait sourire et ça fait plaisir parce que, dans le fond, on attendait toujours d'avoir les chiffres pour savoir si c'était rentable pour nos citoyens», a commenté M. Gladu.

«Je pense que le Conseil des ministres a pris une bonne décision, a lancé pour sa part M. Vaillancourt. La fusion des trois sociétés de cette importance est un projet complexe qui demande une analyse beaucoup plus approfondie. On ne peut mener à bien ce projet-là sans faire une réforme de la fiscalité municipale d'abord.»

MM. Vaillancourt et Gladu ont toujours fait part de leur scepticisme au sujet de la fusion des sociétés de transport. À l'origine, M. Perreault estimait que ce regroupement permettrait des économies de 55 millions de dollars. Mais une étude préparée conjointement par la STL, la STCUM et la STRSM établissait à 8,3 millions les économies directes générées par la fusion. En outre, la nouvelle entité devait bénéficier de 106 millions en nouvelles sources de financement (tarification à distance, augmentation des droits d'immatriculation et taxe sur l'essence).

#### Fruilla en furie

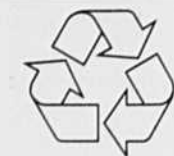
La députée libérale Liza Fruilla estime que ce revirement fait une fois de plus la preuve de l'inutilité du ministre d'État à la métropole. Critique libérale en ce qui a trait à Montréal, Mme Fruilla a exigé hier l'abolition du ministère né il y a deux ans. «C'est zéro. Le bilan est nul», tranche-t-elle. Mme Fruilla a rappelé qu'elle avait émis «de grands doutes» sur la nécessité de regrouper les sociétés de transport.

«Le gouvernement ne pourra pas faire l'économie d'un débat sur le financement du transport en commun, a pour sa part affirmé Normand Parisien, porte-parole de Transport 2000. Tout ce qu'on fait, c'est de remettre à plus tard.»

#### À LIRE DEMAIN

### Plaisirs... au-dessus d'un nid de cocos

Après une escapade sous le soleil de la République dominicaine, Josée Blanchette raconte ses péripéties au guidon d'une vieille moto, dans ce pays aux accents de «Provence de Colette, le rosé, les olives et le bon pain en moins». Aussi, dans le cahier Plaisirs, les chroniques resto, horticulture et tourisme, sans oublier les suggestions de sorties dans la page A voir.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## COMPRESSIONS

### Rochon devra trouver 158 millions

SUITE DE LA PAGE 1

à Québec pour la formation de la main-d'œuvre et diverses mesures de la politique familiale, le ministère de Louise Harel se retrouve toutefois avec un budget de dépenses de 195 millions supérieur à celui de l'an dernier, malgré un effort budgétaire de 50 millions.

En outre, rassure la ministre Harel, «il sera possible d'y arriver sans avoir à effectuer de compressions sur les chèques des prestataires ou les programmes du ministère». Il en sera ainsi en raison bien sûr d'un nombre moins élevé de ménages dépendant de la sécurité du revenu et de l'apport du Fonds de lutte contre la pauvreté.

D'autre part, les dépenses de l'ensemble des autres ministères sont en baisse de 185 millions, soit 2,5 % de moins. Des ressources additionnelles sont cependant attribuées aux Transports (61 millions), aux Centres locaux de développement (60 millions) et à la Société d'habitation du Québec (55 millions).

#### Compressions en baisse

Tout de même nécessaires pour absorber la hausse des coûts de système, les nouvelles québécoises pour tous les ministères québécois atteignent un total de 665 millions, soit l'équivalent de ce à quoi devait faire face le seul secteur de l'éducation l'an dernier. En 1998-99, le ministre de la Santé, Jean Rochon, devra donc trouver 158 millions. À cela s'ajoutent 75 millions de l'exercice financier précédent. Cet effort est requis en raison de la réduction des coûts de main-d'œuvre, soit les départs volontaires dans le domaine de la santé à la suite des négociations avec les syndiqués du secteur public.

«L'augmentation des crédits budgétaires qui est donnée au secteur de la santé et des services sociaux, c'est en fait une compression budgétaire de moins qui est faite», a expliqué le ministre Rochon.

Il a ajouté que l'essentiel de l'effort budgétaire pour l'année 1998-99 devra provenir des secteurs de soutien et d'administration du réseau. Afin d'éviter des privatisations, il compte établir des ententes avec les divers syndicats qui prétendent pouvoir offrir les mêmes services à de meilleurs coûts que le secteur privé.

De son côté, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, fait face à un nouveau défi de 174 millions. Les me-



sures annoncées l'an dernier, les départs volontaires de milliers de professeurs (102 millions) et le transfert de la responsabilité du transport scolaire (47 millions) viennent ajouter 149 millions à ce fardeau. Le réseau universitaire devra supporter 44 millions des nouvelles compressions, tandis que le collégial en sera quitte pour 26 millions.

«Il n'en reste pas moins que, encore cette année, les établissements d'enseignement devront gérer leur budget de façon très serrée, ce que nous les savons capables de faire», a déclaré la ministre Marois.

Elle indique que des incitatifs à la réussite devraient notamment servir à réduire les coûts en faisant en sorte que les étudiants complètent plus rapidement leurs études. En ce qui a trait aux places en garderie à 5 \$ pour les enfants de trois ans l'automne prochain, Mme Marois a répété plutôt trois fois qu'une que son gouvernement respecterait ses engagements.

#### Réactions négatives

Les libéraux, par la voix du nouveau critique du Conseil du trésor Pierre Marsan, ont crié au «virage, camouflage et saupoudrage». Selon M. Marsan, la masse salariale du gouvernement augmente de 404 millions au lieu de diminuer, ce qui fait en sorte que «les citoyens paient plus et reçoivent moins». Il affirme que le réseau de la santé ne pourra pas souffler autant que promis.

Ce que reproche à nouveau l'opposition au gouvernement, c'est de cacher le déficit au moyen de diverses

mesures comptables. On critique notamment le déficit des hôpitaux, les emprunts des commissions scolaires et les fonds spéciaux qu'affectionne particulièrement le gouvernement.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, constate quant à lui que le gouvernement «recommence à dépenser avant même d'avoir réalisé quelque surplus que ce soit». Il pense qu'il s'agit d'un budget de dépenses pré-électoral qui fera passer les Québécois à la caisse.

Par ailleurs, les représentants des employés et des dirigeants des réseaux de la santé et de l'éducation ont eux aussi réagi vivement au dépôt des crédits du gouvernement. La CEQ juge que le gouvernement a perdu sa crédibilité et la CSN s'attendait à des investissements plus importants dans la santé.

En outre, le souffle donné au secteur de la santé n'a pas satisfait l'Association des hôpitaux du Québec, pas plus que des compressions moins importantes que prévu en éducation ne permettent aux directeurs de cégeps d'entrevoir la fin de leurs misères.

«Québec obtiendra son déficit zéro, mais, pendant ce temps, nous nageons dans les dettes», disent en chœur les critiques du ministre Léonard.

Tout le monde semblait s'attendre à plus du gouvernement à cette étape-ci et tous les yeux se tourneront maintenant vers le ministre des Finances, Bernard Landry, en espérant que son budget de mardi prochain mettra enfin un peu de baume sur les plaies des gestionnaires et des bénéficiaires des services de l'État.

## SPÉCIALISTES

SUITE DE LA PAGE 1

À l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM), des médecins doivent trier sur le volet les patients qui recevront le Reopro, un médicament administré par intraveineuse pour augmenter les chances de réussite lors d'une dilatation des artères. Le médicament, qui coûte de 1000 à 1500 \$ la dose, est offert au compte-gouttes. «L'hôpital n'a plus de budget, alors c'est le médecin qui doit décider qui aura droit au médicament ou pas. En bout de ligne, on le donne à ceux qui sont le plus à risque», soutient le Dr Michel Brazeau, porte-parole de la FMSQ.

Même portrait pour certains oncologues, qui ne peuvent offrir à leurs patients très malades des médicaments coûteux destinés à améliorer leur qualité de vie en limitant les effets dévastateurs de la chimiothérapie. Faute d'argent, certains hôpitaux refusent de payer la facture de 5000 \$ par patient que coûte cette médication.

«C'est un problème éthique important parce qu'on ne peut plus donner ce qu'il y a de mieux à nos patients. C'est au gouvernement à faire ces choix, à les annoncer et à les assumer, pas à nous», déplore le Dr Mathieu-Millaire.

#### Un dilemme insoutenable

Les médecins refusent de continuer de s'adonner à cette loterie auprès des malades et de choisir quel patient aura droit à quel traitement. Des choix qu'ils jugent incompatibles avec leur devoir de médecin et leur éthique professionnelle.

«Les médecins sont plongés dans le dilemme de la justice distributive. Est-ce que leur premier choix doit être le bien de leurs patients ou celui de satisfaire les gestionnaires de l'État? Je ne crois pas que cette dernière tâche soit le rôle du médecin», affirme le Dr Brazeau.

Selon la FMSQ, la grève menée par les chirurgiens de Sacré-Cœur, pour protester contre l'annulation de chirurgies, pourrait être imitée par d'autres spécialistes qui s'inquiètent eux aussi de la dégradation des soins. Au terme d'une prochaine tournée qui sera menée auprès de tous les présidents des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens, la FMSQ entend d'ailleurs se faire entendre à Québec.

#### Pénurie d'effectifs

En plus du rationnement des soins, la tournée de la FMSQ constate aussi un autre problème criant: celui des pénuries d'effectifs qui menacent plusieurs spécialités. Pas moins de 317 médecins spécialistes ont pris leur retraite depuis 1996, mais la relève, elle, se fait attendre.

Des 308 postes de résidents ouverts en 1997-98 dans l'ensemble des spécialités, seulement 264 ont été comblés, faute de candidats, s'inquiète le Dr Brazeau. L'insécurité qui règne dans les hôpitaux universitaires de Montréal, conjuguée à la pénalité salariale de 70 % imposée aux jeunes médecins, entraîne une fuite des candidats vers l'extérieur de la métropole.

Comme le révélait *Le Devoir* la semaine dernière, il y a une importante pénurie d'anesthésistes et de radiologistes au Centre hospitalier de l'université de Montréal. Une pénurie qui frappe d'ailleurs tous les hôpitaux de la métropole en ce qui concerne les anesthésistes. «Il n'y a plus le même attrait pour la médecine spécialisée. Nos programmes de formation ne se remplissent pas», déplore le Dr Mathieu-Millaire. Pour renverser la vapeur, cette dernière croit que Québec doit donner le signe clair que Montréal est la plaque tournante de la médecine spécialisée au Québec et de l'enseignement. «Il faut que le gouvernement réalise que la région de Montréal est importante. Pour cela, croit-elle, il faut rebâtir et investir dans le système de santé.» Plusieurs hôpitaux n'ont même plus les équipements techniques de pointe pour attirer les meilleurs candidats et permettre la meilleure formation de leurs étudiants, ajoute-t-elle.

Enfin, un bref sondage mené auprès des 125 spécialistes des hôpitaux de Montréal est tout à fait probant sur le diagnostic posé sur l'état du système de santé. Alors que près de la moitié des médecins se disaient d'accord avec la réforme Rochon, moins de 6 % la jugent aujourd'hui efficace et à peu près 8 % affirment qu'elle fait peu de cas de la dignité des patients.

## Comment concilier le travail et la famille?

Ottawa (PC) — Les mères d'enfants d'âge préscolaire perdent trois fois plus de jours de travail en raison d'obligations personnelles ou familiales que l'ensemble des femmes, selon les dernières données de Statistique Canada qui témoignent de la difficulté pour les travailleurs de concilier le boulot et les responsabilités familiales. Quant aux pères d'enfants d'âge préscolaire, ils perdent deux fois plus de temps de travail que l'ensemble des hommes. En 1997, chaque travailleur a temps plein a perdu en moyenne 7,4 jours de travail, soit 6,2 jours pour cause de maladie ou d'incapacité et 1,2 jour en raison d'obligations personnelles ou familiales. À l'exclusion des congés de maternité, les femmes se sont absentes en moyenne 9,1 jours en 1997, soit environ une fois et demie la moyenne de 6,3 jours chez les hommes.

## ARMES

### À Jonesboro, la vente et la consommation publique d'alcool sont interdites. En revanche, il est parfaitement légal pour un mineur de porter une arme

SUITE DE LA PAGE 1

Aucune de ces attaques ne correspond aux stéréotypes de la violence dans la société américaine — les images mythiques de «gangs», généralement noirs ou latinos, bourrés de drogues, se livrant la guerre dans les quartiers en ruines des mégalofoles transformées en ghettos. Jonesboro, petite ville de 45 000 habitants, se trouve dans une zone rurale, à 200 km au nord de Little Rock, la capitale de l'État. C'est une région d'agriculture et d'élevage. Le crime y est inconnu, disaient hier tous les résidents, encore sous le choc. La vente et la consommation publique d'alcool y sont interdites, les églises fondamentalistes y sont toute-puissantes et les enfants, tous blancs, sont élevés dans la crainte de Dieu. «C'est le dernier endroit au monde où on aurait imaginé ce genre de choses possibles», dit le maire de la ville. Sauf qu'il en allait de même pour Pearl, West Paducah et Stamps. Ce que ces villes ont par contre en commun est l'omniprésence des armes à feu, et la conviction de leurs résidents que le droit de porter ces armes est un droit divin. Dans l'Arkansas, il est par exemple parfaitement légal pour un mineur de se promener avec une arme, et les écoliers ont plusieurs jours de vacances au moment de l'ouverture de la saison de la chasse aux cerfs. «Les gamins du coin savent tous tirer, explique un des rédacteurs du quotidien local, le *Jonesboro Sun*. Les fusils font partie de l'éducation.»

Ronald Stephens, qui préside l'Association nationale pour la sécurité dans les écoles, met en cause cette culture des armes, héritage de l'histoire des pionniers. «La ré-

ponse standard à la question de pourquoi ces jeunes agissent ainsi est de mettre en cause la société, ou l'école. Mais nous savons aussi que les auteurs de ces crimes ont souvent été victimes eux-mêmes de sévices ou d'abandon familial», rappelle-t-il. «L'arme à feu leur apparaît comme la solution définitive à leurs problèmes d'adolescence.» Dans le cas d'Andrew Golden, décrit comme un «élève à problèmes» par ses condisciples, le détonateur paraît avoir été (com-

## La violence n'augmente pas

Contrairement aux idées reçues, elle n'est ni générale ni en augmentation. Une étude remise la semaine dernière à Clinton par le Centre national de statistiques de l'enseignement a montré que seules 10 % des écoles ont connu l'an dernier des actes de violence grave (bagarres, vols, viols). Cette proportion n'a pas changé en 20 ans. L'Association nationale pour la sécurité des écoles a recensé 25 morts violentes en 1996, 26 en 1997 et 18 (avant Jonesboro) pour l'année en cours. La violence affecte surtout des lycées ayant plus de 1000 élèves dans les grandes villes. Elle touche moins de 7 % des écoles rurales. Seules 2 % des écoles américaines ont mis en place des systèmes de protection (gardes de sécurité, portails de détection des armes).

me dans les autres cas précédents) une déception amoureuse. Plusieurs de ses ex-camarades affirment qu'il avait dit à des tas de gens qu'il allait fuir après avoir réglé leur compte à toutes les filles qui l'avaient laissé tomber... Il disait en avoir ras le bol de tout le monde, mais personne ne le croyait.» Nombre d'experts émettent l'hypothèse d'un «effet de contagion», l'assassin de Jonesboro ayant pu s'inspirer des affaires précédentes, qui ont toutes eu lieu dans la même région du sud du pays. D'autres y voient la marque d'une montée de la violence domestique au sein des familles américaines.

Un des effets les plus immédiats du drame a été de relancer les appels à durcir les punitions infligées aux délinquants juvéniles. L'escalade de la criminalité violente par des individus de plus en plus jeunes (+ 67 % entre 1985 et 1995. Les mineurs sont responsables d'environ 20 % des crimes avec violence) a poussé les États à baisser de plus en plus l'âge de la responsabilité pénale à partir duquel un accusé peut être jugé par un tribunal (14 ans dans l'Arkansas) et condamné. Au début de l'année, 67 des 3400 condamnés à mort en attente d'exécution dans les prisons américaines avaient moins de 16 ans au moment de leur acte. Mais en raison de leur jeune âge, 13 et 11 ans, les deux garçons accusés du massacre de Jonesboro ne pourront ni être jugés ni être condamnés. Le juge pour enfants devant lequel ils ont comparu hier n'a d'autre choix que de les placer dans un centre pour jeunes délinquants dont ils devront être libérés avant d'atteindre l'âge de 18 ans.